
Mémoire présenté à l'honorable Heward Grafftey,
ministre chargé des Sciences et de la Technologie,
à l'appui d'une requête formulée par les adminis-
trateurs de la Fondation Sagamie.

APPENDICES

(Volume 4)

Chicoutimi, décembre 1979

HC
117
.Q4
M43
v. 4

HC
117
Q4M43
v.4

Mémoire présenté à l'honorable Heward Grafftey,
ministre chargé des Sciences et de la Technologie,
à l'appui d'une requête formulée par les adminis-
trateurs de la Fondation Sagamie.

30100

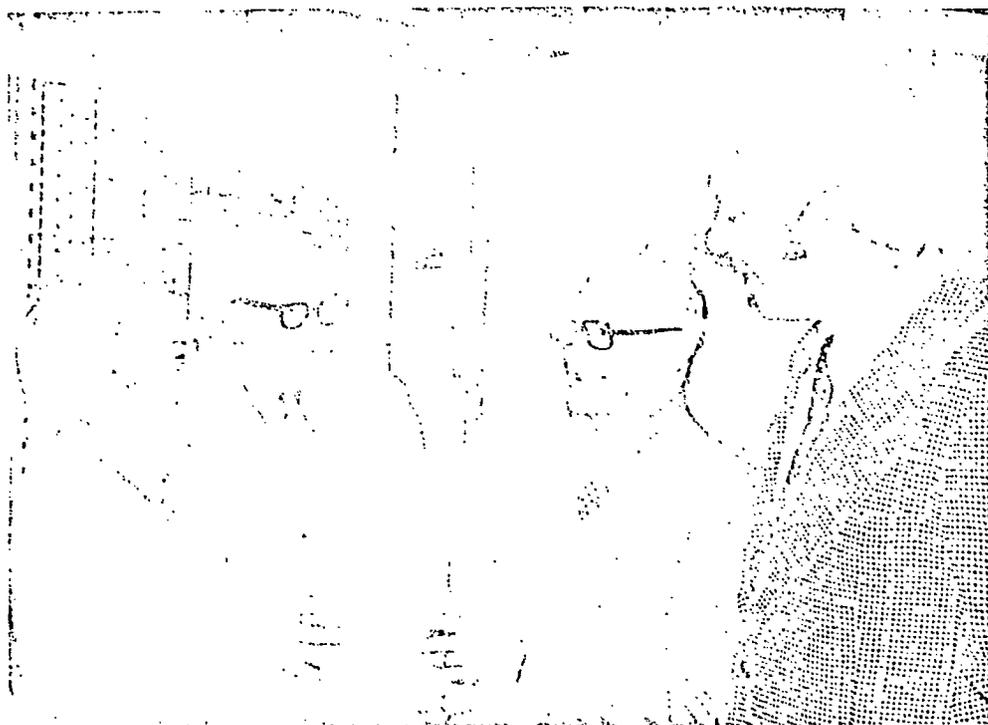
APPENDICES

(Volume 4)

CORRESPONDANCE ET COUPURES DE PRESSE

Chicoutimi, décembre 1979.

MINISTRY OF STATE
MINISTÈRE D'ÉTAT
BIBLIOTHÈQUE
SEP 9 1980
CBGP
SCIENCE AND TECHNOLOGY
SCIENCES ET TECHNOLOGIE



LA CLE DE VOUTE DU DEVELOPPEMENT — C'est l'opinion qu'exprime MM. Marcel Tremblay, vice-président et administrateur, Jean-Charles Gobeil, gérant, et André Caille, administrateur et professeur de l'UQAC, en confirmant à M. Jean-Paul Lesard, représentant de la Fondation de l'UQAC, la contribution de la Caisse Populaire Saint-François-Xavier, de Chicoutimi, à la présente campagne de souscription. On se rappellera que la Caisse a déjà versé \$7,500.00 à la naissance de la Fondation, voilà trois ans. C'est une nouvelle contribution.

Mon gain à la mini-loto pour la Fondation

Messieurs,

Je suis un simple citoyen sans fortune, mais qui vient tout juste d'avoir la bonne fortune de gagner cent dollars avec un billet de la Mini-Loto.

D'autre part, je reconnais le bien-fondé de la souscription en cours et les avantages que cette initiative peut apporter à notre

région et ses habitants. J'ai pensé profiter de ce gain inattendu pour faire ma mince part à cet égard, geste que je n'aurais pu me permettre de faire par mes seuls moyens, bien à regret.

Si minime soit-elle, je vous prie d'accepter cette humble contribution dans l'espoir que votre cam-

pagne remportera tout le succès désiré pour le plus grand bien de la recherche et des nouvelles découvertes dans tous les domaines.

Jean-M. Bouchard,
104 St-Clément,
Arvida,
G7S 1P9

Le 5 février

22.1.74

QUOTIDIEN



Le monde ordinaire s'intéresse, lui aussi, à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. C'est tellement vrai que la première souscription reçue par la fondation, avant même le lancement officiel de la campagne régionale, parvenait d'un modeste travailleur de Chicoutimi, M. Marc Carrier. On peut constater avec quelle fierté celui-ci a présenté son chèque au président de la fondation, M. Paul-Gaston Tremblay qui a reçu cette offrande avec une satisfaction particulière. Toute personne qui désire collaborer à la fondation peut adresser sa souscription à la Fondation, Université du Québec à Chicoutimi, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi

Entrevues dans la rue.

Jonquière doit-elle participer à la fondation de l'Uaquac?



M. LEVIS BERNARD DE JONQUIERE

C'est difficile à dire. Mais je pense que c'est très important un fonds de recherche, ça donnerait une poussée dans ce domaine-là. Ça peut apporter des débouchés dans certains domaines. Si on veut avoir une université de calibre dans plusieurs années, il faut commencer. Je serais en faveur que Jonquière fournisse des sommes pour la fondation.

...Un fonds de recherche c'est toujours bon ça en prend. Si on en avait une ici, une université ça serait encore mieux. Si c'est vraiment nécessaire ça serait bon d'en donner, c'est un point à voir, si Jonquière est capable de le donner.



MME GAGNE DE JONQUIERE

Je trouve que ça aurait du bon sens. Ça pourrait être utile.



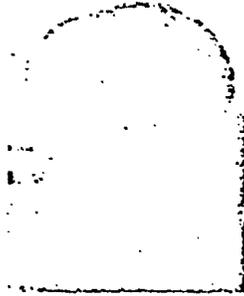
MME CAROLE BEGIN DE JONQUIERE

Ca dépend de la façon dont on considère ça. Pour être important un fonds de recherche c'est important...Je suis en faveur que la ville donne un montant pour ça. Faut commencer en petit, mais je pense qu'on doit aider



M. WILLIAM GAUTHIER DE JONQUIERE

Je pense que cela vaut la peine que Jonquière participe. C'est important la recherche, c'est l'avenir des gens. Je suis en faveur que la ville donne un montant, en tant qu'elle est capable de le faire, c'est embêtant. Dire si on doit donner \$25,000, c'est difficile...Mais je suis en faveur qu'on fournisse quelque chose.



MME GILLES VALLIERE DE JONQUIERE

Sûrement que je suis en faveur que la ville participe à la fondation. C'est des choses auxquelles on attache de l'importance, le côté recherche, plus on ira d'avant mieux ce sera.

Que Jonquière fasse sa petite part aussi. Moi je trouve que ça vaut la peine. Plus tard nos enfants pourront peut-être en bénéficier.



M. CAROL LEFEBVRE DE JONQUIERE

Je serais pour ça, il me semble que ça aurait du bon sens. Un fonds de recherche c'est important. C'est là que ce serait le bon temps d'aider.

Les commissions scolaires souscrivent \$72,000 à l'UQAC

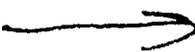
CHICOUTIMI — La contribution des commissions scolaires locales et régionales du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi pourra se chiffrer à un montant d'environ \$72,000.

Cette nouvelle vient d'être transmise par le président de l'association régionale des commissions scolaires, M. Louis Reid, à la suite d'une réunion du conseil d'administration.

Ainsi, l'A.C.S. invitera ses membres à participer à la Fondation universitaire en versant le montant de \$0.20 cents par année par élèves, au cours des cinq prochaines années.

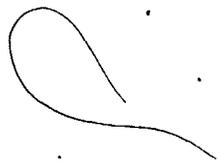
On sait qu'en 1973-74, les statistiques scolaires démontrent un total de 82,040 élèves aux niveaux élémentaire et secondaire. Toutefois, à cause de la diminution de la clientèle prévue au cours des prochaines années, la contribution de l'ACS s'élèvera à \$72,000.

Très prochainement, il y aura remise à la Fondation d'un chèque symbolique représentant la contribution des commissions scolaires.



POUR LA FONDATION DE L'UQAC

Initiative louable que celle des employés du Palais de justice qui se sont cotisés dernièrement pour apporter leur contribution à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Un geste posé sans la moindre sollicitation, ce qui est tout à l'honneur des responsables.





BUREAU DU SECRETAIRE

Mistassini, le 10 juin 1974

Fondation de l'Université
du Québec à Chicoutimi,
Chicoutimi, Qué.

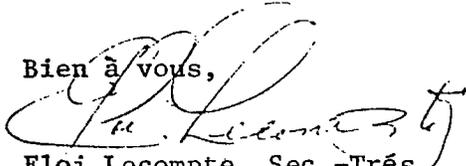
Att'n: M. Maurice Paradis.

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-inclus copie de résolution #103-74 adoptée par notre Conseil de Ville lors de sa séance spéciale du 6 juin 1974 et relative à un montant de \$100.00 que nous versons à notre Fondation. Nos moyens nous interdisent malheureusement de donner plus et nous serons dans l'impossibilité de faire un autre don. Soyez assurés que nous encourageons votre campagne et que si cela avait été possible, nous aurions contribué beaucoup plus.

Veillez agréer, Monsieur Paradis, les salutations de Son Honneur le Maire, Dr. Paul-E. Bérard, de l'échevin Madame Huguette Boulianne et de Messieurs les échevins de la Ville de Mistassini.

Bien à vous,



Eloi Lecompte, Sec.-Trés.

VILLE DE MISTASSINI.

EL/hr





La Caisse d'Économie des Employés
de l'Hôpital de Chicoutimi Inc.

606

Chicoutimi, le 20 mai 1977

~~///~~ 1077-22

Fondation de l'Université du Québec
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec

Att: Monsieur Jean-Paul Lessard

Monsieur,

Faisant suite à notre correspondance concernant la possibilité d'une souscription de la part de la Caisse d'Économie des employés de l'hôpital de Chicoutimi, il a été proposé par Pierre Tremblay et secondé par Monsieur André Ouellet, que la Caisse souscrive un montant total de \$500.00 à raison de \$50.00 ou \$100.00 par année.

Cette résolution a été faite à une réunion du Conseil d'Administration, tenue le 17 mai dernier.

Espérant que notre contribution, si minime soit-elle, permettra de continuer le magnifique travail de recherche de la fondation.

Le premier chèque vous parviendra le 30 juin prochain, et à la même date chaque année.

Coopérativement vôtre,

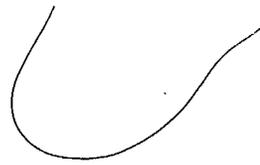
Jean-Pierre Tremblay, gérant

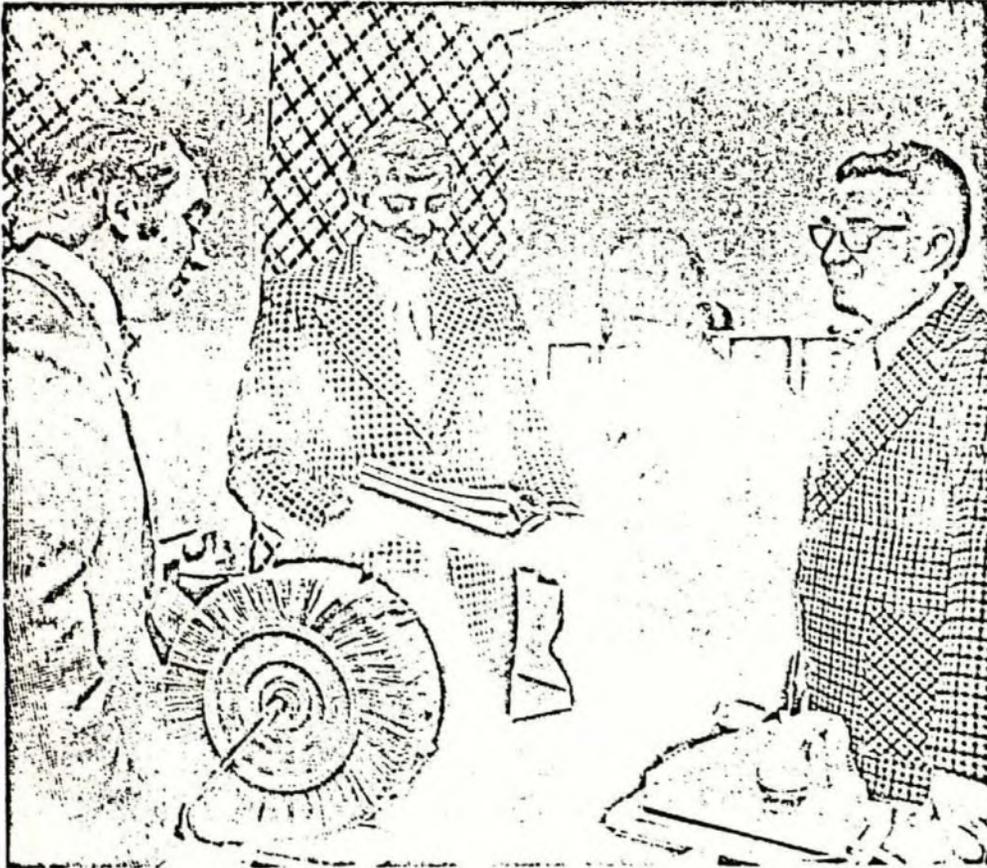
JPT:lb

EXTRAIT DES MINUTES DU PROCES VERBAL DE L'EXECUTIF DU SYNDICAT
DES TRAVAILLEURS FORESTIERS DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN (F.T.F.Q.),
TENU SAMEDI LE 9 MARS 1974, A LA SALLE D'ADMINISTRATION DE LA
FEDERATION DE L'U.P.A., A COMPTE DE 10 HEURES A.M.

FONDS DE SOUSCRIPTION DE L'U.Q.A.C.-

Il est proposé par Charles-Auguste Laforge, secondé par
Florent Ouellet et résolu à l'unanimité que le Syndicat des Travail-
leurs Forestiers verse un montant de \$ 500.00 à raison de \$ 100.00
par année au Fonds de souscription de l'Université du Québec à Chi-
coutimi, en collaboration avec la Fédération de l'U.P.A. du Sague-
nay - Lac-St-Jean.





LA PARTICIPATION DU PETIT EPARGNANT — Chaque membre de la Caisse d'entraide économique de Chicoutimi aura versé sa contribution à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Le montant global se chiffre par \$5,000. "Les caisses d'entraide sont nées au Saguenay-Lac Saint-Jean; elles sont le fruit d'une idée voulant que l'initiative du milieu est nécessaire à notre avancement sur le plan économique. Comme la Fondation de l'UQAC veut favoriser le développement par la recherche axée sur les possibilités du milieu régional, nos membres se sont empressés de donner leur coup de main". C'est en ces termes que M. Jean-Yves Laforest, directeur général de la Caisse d'entraide économique de Chicoutimi, s'exprimait en présence de MM. Gilbert Gravel, représentant de la campagne, Benoit Ruelland, directeur administrateur de la Caisse, et de Guy Forget, vice-recteur aux Communications à l'UQAC.





67 — PROGRÈS-DIMANCHE LE 17 FEVRIER 1974

La Caisse populaire de Chicoutimi vient de souscrire la somme de \$10,000 à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. C'est la deuxième institution financière à faire un tel don à la fondation, donnant ainsi l'exemple qu'en tant que telle, elle est fortement intégrée au milieu régional et qu'elle veut aider de façon tangible la recherche dans tous les domaines. De gauche à droite, ce sont M. Gilbert Gravel, responsable du secteur des services dans la campagne de souscriptions de la fondation, M. Jean Ladouceur, directeur du département des sciences de l'éducation à l'UQAC, M. Ernest Dauphinais, président de la Caisse populaire de Chicoutimi, et M. André Doucet, gérant de la caisse.

Mon gain à la mini-loto pour la Fondation

LE QUOTIDIEN 20 FEVRIER 1974

Messieurs,

Je suis un simple citoyen sans fortune, mais qui vient tout juste d'avoir la bonne fortune de gagner cent dollars avec un billet de la Mini-Loto.

D'autre part, je reconnais le bien-fondé de la souscription en cours et les avantages que cette initiative peut apporter à notre

région et ses habitants, j'ai pensé profiter de ce gain inattendu pour faire ma mince part à cet égard, geste que je n'aurais pu me permettre de faire par mes seuls moyens, bien à regret.

Si minime soit-elle, je vous prie d'accepter cette humble contribution dans l'espoir que votre cam-

pagne remportera tout le succès désiré pour le plus grand bien de la recherche et des nouvelles découvertes dans tous les domaines.

Jean-M. Bouchard,
104 St-Clément,
Arvida,
G7S 1P9

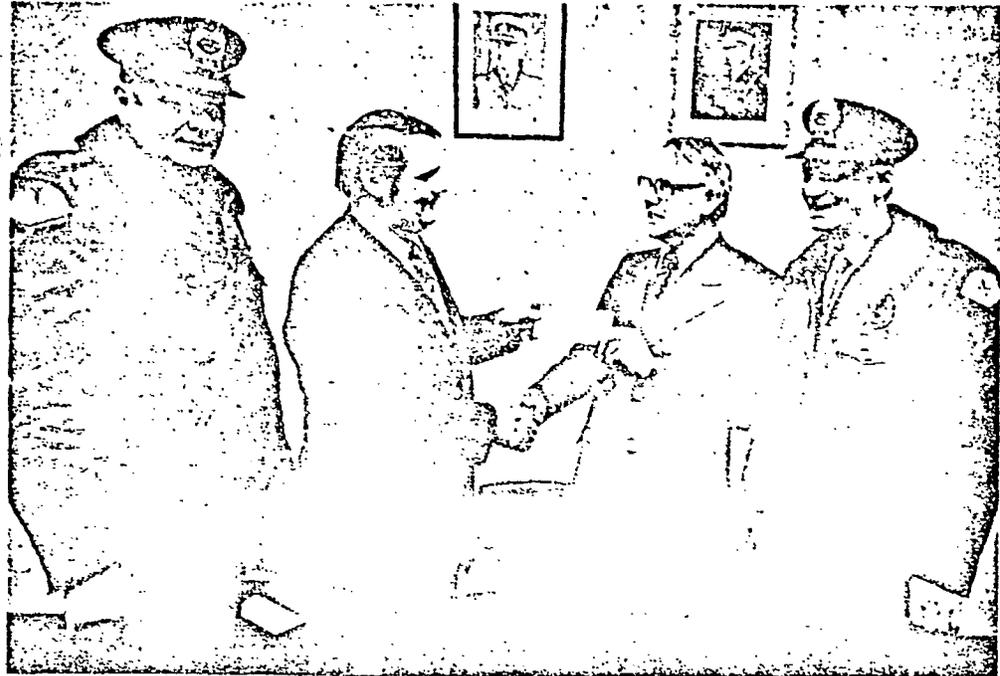
Le 5 février

APPUI DE \$3,500

A la Commission scolaire de Valin, on vient de décréter un appui de \$3,500 à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Les commissaires ont reconnu que, même s'il s'agissait d'une somme importante, les retombées de la recherche dans tous les domaines rapporteront à long terme des dividendes importants pour toute la région.

Le Quotidien 20 Fev. 1974
\$10,000 A L'UQAC

"Nous voulons contribuer au développement régional", ont expliqué les sept anesthésistes et les trois pathologistes qui oeuvrent à l'hôpital de Chicoutimi en remettant une souscription de \$1,000 chacun à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ces médecins estiment avoir un devoir social à remplir à l'endroit de la région et de l'Université.



LES POLICIERS DONNENT L'EXEMPLE — Les policiers ne limitent pas leur action à faire respecter la loi et l'ordre et les syndiqués ne se contentent pas de revendiquer; ils s'intéressent à l'évolution de la vie socio-économique du Saguenay-Lac Saint-Jean. Pour le prouver, le Syndicat des policiers de la Cité de Chicoutimi a tenu à poser un geste concret en souscrivant à la campagne de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. On voit ici le policier Marcel Caron, vice-président du Syndicat, remettre à M. Jean Laflamme, responsable du secteur des commerces de Chicoutimi auprès de la Fondation, la contribution du mouvement en présence des policiers Jos. Gagné et Clermont Cloutier.

Canalisons la rivière jusqu'au lac St-Jean

LE QUOTIDIEN

14 Fév. 1974

J'envoie, par votre intermédiaire, ma contribution à la Fondation de l'UQAC.

En remettant mon enveloppe à qui de droit, vous voudrez bien, s'il vous plaît, transmettre mon petit message aux intéressés. Je voudrais que, sans déranger les priorités, à l'Université, le département des Sciences Économiques et Administratives, s'allie à celui du

Tourisme et à celui de l'Écologie pour chercher par quels moyens et comment on pourrait réaliser une certaine canalisation du Saguenay, jusqu'au Lac-St-Jean en passant par le Lac Kénogami ou par Alma. L'idée n'est pas neuve et il serait peut-être temps qu'on en parle.

J'aimerais aussi que ma lettre paraisse dans la rubrique "Parole aux lecteurs" avec une invitation de votre

part à l'intention de tous ceux qui voudraient émettre une opinion au sujet du canal, de le faire dans cette page.

Robert Charbonneau,
Agronome,
41 Viau,
Chicoutimi-Nord.
Le 9 février.

NDLR — L'invitation est transmise. Nous serons heureux de publier des opinions sur le sujet.



Pharmacie Chicoutimi

JUSTIN MALTAIS, B., L., PH. prop.
28 est, rue Racine Chicoutimi

Le 18 décembre 1973

Fondation de l'Université du Québec à
Chicoutimi,
534 rue Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, P.Q.
Attention: M. Maurice Paradis,
Président de la Campagne de Souscription.

Monsieur:

Depuis quelque temps, j'apprenais par divers médiums de publicité, qu'une souscription était en cours et votre lettre du 25 novembre dernier accompagnée de la documentation m'incite à réfléchir sur ce qui a été écrit et déjà fait.

Voulant faire ma part pour le mouvement, considérant que j'ai deux garçons qui ont déjà bénéficié de l'Université à Chicoutimi, et aussi que Justin Maltais Incorporé, compagnie trop jeune et n'ayant eu le temps de faire un capital de réserve, je souscris personnellement un montant de mille dollars (\$1,000.00) et je joins mon chèque.

Veillez croire à l'effort que je fais présentement et agréez mes vœux de succès.

Bien à vous,

Justin Maltais, L.Ph.

Jli/mg
Incl.



Corporation Municipale d'Hébertville

Hébertville, Lac-St-Jean, P.Q.

GOW 150

MAIRE Raymond Richard

SEC. TRE. Guy Gagnon

Le 26 mars 1974.

Fondation U.Q.A.C.,
930 Jacques-Cartier Est,
Chicoutimi.

Monsieur,

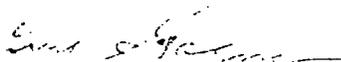
Vous trouverez sous même pli notre chèque au montant de \$50.00 comme participation à la Fondation de Recherches de l'Université.

Cette participation est minime mais la situation financière de notre municipalité ne nous permet pas de souscrire davantage. Ce don prouve quand même que nous croyons à cette fondation pour la région Saguenay Lac-St-Jean.

Espérant que cette souscription sera apprécié,
je demeure,

Votre tout dévoué,

GG/FT


Guy Gagnon sec.tres.

Municipalité du Canton Delisle

ST-COEUR-DE-MARIE

LAC-ST-JEAN, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DU CANTON DELISLE
COMTE LAC ST-JEAN

Extrait du procès-verbal d'une session régulière du Conseil Municipal de Canton Delisle, tenue le 3 janvier 1974, sous la Présidence de Monsieur le Maire Robert Gagnon et à laquelle session il y avait quorum.

11.- SOUSCRIPTION DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI.

Il est proposé par le Conseiller Noel Gagné, appuyé par le Conseiller Robert Lavoie et il est unanimement résolu que ce Conseil s'engage à souscrire à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, une somme de \$ 500.00 répartie sur une période de cinq (5) ans à raison de \$ 100.00 par année, commençant en 1974.

Vraie copie certifiée,
ce 8 janvier 1973



Florent Côté, sec.-trés.

116-74 ck-reçu

500.-
100.
400.

CORPORATION MUNICIPALE DE DUMAS

PETIT SAGUENAY, QUE.

Extrait des minutes d'une séance spéciale du Conseil Municipal de la Corporation Municipale du Canton de Dumas, Petit-Saguenay, tenue le 27 décembre 1973.

Il est proposé par le conseiller Roland Lavoie
il est secondé par le conseiller Martin Fortin
et résolu unanimement:

QU'une somme de \$ 100.00 soit versée à
la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi,
ce montant représentant le premier versement annuel
sur un montant de \$ 500.00 repartit sur les années
1973, 74, 75, 76 et 1977.

Adopté unanimement à Petit-Saguenay,
ce 27 ième jour du mois de décembre 1974.

Jean-Luc Bégin
Sec.-trés.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

Jean-Luc Bégin
Sec.-trés.

h

12 -
1110

LA CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES
ST-FRANÇOIS-DE-SALES, — Cté Roberval, P. Q.

SEC.-TRÉSORIER
PAUL LACHANCE
C. P. 10
DEQUEN, P. Q.

TÉLÉPHONES:
RÉGION: 418
BUR.: 348-6736
RÉS.: 348-~~6736~~6372

St-François-de-Sales 4 février 1974

Le Comité de souscription de la
Fondation de l'Université du
Québec à Chicoutimi Inc.
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec
Att: Maurice Paradis, président.

Monsieur,

Ci-incluse, dans la présente copie d'une résolution
du conseil municipal de St-François-de-Sales, Comté Lac St-Jean
Ouest, adoptant de souscrire un montant de \$1,000.00 payable
à raison de \$200.00 par année pendant 5 années à compter de
1974.

Nous vous ferons parvenir bientôt un chèque de \$200.00
pour l'année 1974.

Espérant le tout à votre entière satisfaction,

Bien à vous,

Paul Lachance

Paul Lachance, Sec.trés.

1000.-
L

- 2 -
- 1119 -

**Corporation Municipale
de la Paroisse de Ste-Rose-du-Nord**

COMTE DUBUC - BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER

Ste - Rose du Nord 21 juin 74.

Université du Québec à Chicoutimi,
A/S M. Maurice Paradis,
Chicoutimi,

Monsieur,

En réponse de Votre lettre en demandant au Conseil municipal pour souscrire à la Fondation de l' Université du Québec à Chicoutimi Inc, il y a été résolu d'accorder \$50.00 par année pour la durée de dix années,

J'espère cher Monsieur que cette réponse sera à votre satisfaction.

Mes plus sincères salutations.

Bien à vous.

Louis - Marie Kellerman

Secrétaire trésorier.

64

